

SEMESTRE 1

UE1 Préparation vie active et mobilité *

Atelier insertion professionnelle *

Valorisation et traitement de l'information

Objectif : Apprendre à utiliser les outils bureautiques en entreprise. Les outils bureautiques (traitement de texte, Tableur et les Bases de Données) restent de loin les logiciels les plus utilisés dans le monde. Ce cours a pour but de perfectionner l'usage de ces outils essentiellement les Tableurs et les Traitements de texte, de manière adaptée aux fonctions des gestionnaires des Ressources Humaines. Les connaissances de base en informatique de l'utilisateur sont également rappelées, notamment les concepts de fichiers, de données vs. logiciel. Des exercices liés à l'usage de la bureautique en gestion de ressources humaines sont prévus comme l'élaboration d'un Bulletin de paie, ou l'envoi multiple d'un courrier automatisé.

Conférences générales et séminaires d'actualité

Ce cours a pour objet d'approfondir certaines notions du droit du travail français particulièrement importantes pour les employeurs comme la discipline dans l'entreprise, l'inaptitude du salarié à son poste de travail ou encore les procédures envisageables afin d'éviter des licenciements pour motifs économiques. D'autres thèmes comme l'évaluation des risques professionnels ou encore les clauses insérables dans le contrat de travail mais aussi le règlement intérieur sont également traités, afin de rendre l'étudiant(e) très rapidement opérationnel dans sa nouvelle activité professionnelle. De nombreuses jurisprudences ou citations d'arrêts illustrent ce cours.

UE2 Approches disciplinaires *

Economie du travail et droit du travail *

Gestion des ressources humaines *

Droit du travail approfondi

Actualisation en droit du travail Th Aubert-Monpeyssen Objectifs et contraintes : Les objectifs sont les suivants : former des étudiants à la nécessité d'une actualisation permanente nécessaire dans un domaine aussi mouvant que le droit du travail, et de leur en indiquer les moyens. Donner quelques réflexes pratiques à des étudiants qui doivent être rapidement opérationnels La difficulté est de réaliser une actualisation pertinente pour des étudiants de formations différentes et de niveaux différents en droit, en cinq séances Thèmes abordés : Le contenu de ce séminaire se calque sur l'actualité législative et jurisprudentielle en droit du travail. Les thèmes varient chaque année en fonction des évolutions du droit du travail. Egalité de rémunération/ égalité de traitement : un exemple de construction jurisprudentielle Santé au travail : obligation de sécurité de résultat : analyse des méthodes de la Chambre sociale de la Cour de cassation - forfaits-jours des cadres : Le contrôle de conventionnalité par la Cour de cassation/ Evolutions du rôle du juge Les clauses du contrat : Rôle des droits fondamentaux dans la jurisprudence de la Chambre sociale A déterminer en fonction de l'actualité Méthode retenue : Le séminaire associera plusieurs méthodes : -Exposé magistral + power points (méthode familière pour les non juristes) -Cas pratiques fondés sur les arrêts récents de la Chambre sociale de la Cour de cassation (l'idée de partir des problèmes concrets rencontrés par les entreprises permettant d'intégrer juristes et non juristes).

Analyse des organisations

A l'issue du module, l'apprenant est en mesure de : comprendre et analyser le contexte organisé dans lequel toute action s'inscrit ; comprendre et intégrer les interactions entre contexte de travail, activités et développement des compétences. structurer une action collective ; (re)concevoir et mettre en œuvre un dispositif organisationnel. A cette fin, quatre leçons ont été articulées. La première, introductive, précise l'utilité d'une culture organisationnelle. La deuxième revient sur la portée diagnostique et évaluative de la «boîte à outils» proposée par Mintzberg. La troisième, en combinant les apports de l'ergonomie et de la régulation sociale, dépasse la logique du design organisationnel et éclaire l'effectivité du travail pour comprendre ce qui en résulte. La quatrième, dédiée à l'intervention en organisation, apporte quelques repères utiles pour développer une étude, initier un projet ou s'inscrire dans une démarche d'ingénierie (du changement, du développement des ressources humaines, de la formation, etc.). La présentation des cartes cognitives, comme le maniement d'un outil servant ce mode de représentation, a une visée et une portée opérationnelles particulièrement larges en trouvant autant de possibilités d'application dans la sphère extra-professionnelle que dans le cadre du travail.

UE3 Approche comparée européenne *

Systèmes comparés de relations professionnelles *

Systèmes comparés d'emploi et de formation

L'objectif du module est de permettre aux étudiants de comprendre les modalités de structuration de l'individu par l'éducation et la formation. Il s'agit de saisir les possibilités d'insertion professionnelle en fonction du marché de l'emploi dont les composantes et les règles sont analysées. L'étude est comparatiste de manière à permettre aux étudiants d'avoir une vision européenne critique et fine. A l'occasion de cette activité de construction des connaissances et des outils pour les développer, les étudiants sont également entraînés aux différents modes de restitution du savoir dont les techniques sont présentées (note de synthèse, cas pratique, note de presse. 1. Eduquer et former jusqu'au temps des Lumières 2. Les systèmes éducatifs européens 3. La formation a) initiale b) continue 4. Les cas particuliers dans une logique d'égalité des chances 5. Evolution du marché de l'emploi en Europe 6. Politiques conjoncturelles et structurelles de l'emploi

Systemes comparés de protection sociale *

*UE4 Politiques sociales et instruments
communautaires UE* *

SEMESTRE 2

UE5 Orientation choisie